

Mémoire du Salon du livre de Rimouski sur le renouvellement de la politique culturelle du Québec

Introduction

Le mandat du Salon du livre de Rimouski vise à favoriser et promouvoir la lecture et le livre dans l'Est-du-Québec à savoir le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie et les Iles-de-la-Madeleine. Un grand nombre de citoyens de Rimouski fréquentent l'événement organisé chaque automne. Il est néanmoins important de noter que le Salon du livre de Rimouski couvre un territoire immense, de faible densité de population, dont la majorité des milieux sont dits défavorisés et souvent dévitalisés donc, où il est difficile d'agir adéquatement, particulièrement en Gaspésie et aux Iles-de-la-Madeleine. C'est au regard de ce contexte que nous répondons aux différentes questions posées.

Les grands principes

Caractère essentiel de la culture

C'est une évidence pour nous. Tout comme l'est celle d'éveiller les jeunes à la culture dès la plus tendre enfance.

L'accès, la participation et la contribution de tous à la culture.

Dans le texte de présentation de cette orientation, vous faites appel à la notion de dimension développement durable. Disons que, depuis 2014, certaines des composantes énoncées dans les sept enjeux de la «Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020» ont été largement ignorées par le gouvernement dans nos régions dites éloignées. À titre d'exemple, l'abolition de différentes instances de concertation qui assuraient une cohésion des actions menées dans les différents milieux et la réduction des subventions aux organismes qui favorisent la vie culturelle.

Et que de dire l'impact encore plus importants de la réduction des services de transport collectif en Gaspésie et dans certaines MRC du Bas-Saint-Laurent (train et autobus) qui ne soutiennent aucunement la vitalité de nos collectivités?

Au regard du Salon du Livre de Rimouski, cela signifie notamment une complexification des choix pour les citoyens qui souhaitent participer à nos événements. De plus, le coût des transports, ainsi que le peu de moyens mis en place pour desservir la région, sans oublier de mentionner le temps qu'il faut investir pour parcourir le territoire sont aussi des freins à la venue de certains auteurs ou artistes qui sont réticents à se déplacer aussi loin pour participer aux événements.

La reconnaissance de la diversité

La population de notre territoire est très majoritairement francophone et ne comprend que très peu de personnes issues de l'immigration. Toutefois, nous comptons quelques communautés malécites et micmacs. Certains auteurs, dont Jean Désy et Serge Bouchard, sensibilisent régulièrement les participants lors de notre salon automnal. Le Salon du livre a à cœur de parler de cette diversité et met volontiers à l'honneur des auteurs ou maisons d'édition la représentant. Ainsi, les éditions Mémoires d'encrier qui promeuvent la littérature autochtone et la poésie issue de la diversité participent tous les ans à l'événement. La jeune auteure innue et militante des droits des autochtones, Natasha Kanapé Fontaine, sera mise à l'honneur lors de l'édition 2016.

La protection de la liberté d'expression et de la liberté artistique

Le salon du livre de Rimouski a mis à l'honneur plusieurs années de suite lors de l'événement. L'essai : source de discussion, de pluralité des visions et des discours.

La recherche d'équité

Cette recherche est très louable. Toutefois, pour l'atteindre il faut tenir compte dans les critères d'allocation financière :

- De la dispersion de la clientèle;
- De la défavorisation et de la dévitalisation des milieux;

Si le gouvernement se limite à offrir des allocations proportionnelles à la population ou encore à créer des structures qui agissent sur des territoires immenses où les intervenants passent plus de temps à se déplacer qu'à intervenir (tout ne peut pas se faire par visioconférence), alors les milieux défavorisés de nos deux régions vont continuer à se paupériser et cela en compromettant la capacité de développement des générations futures.

Il est aussi important de souligner le rôle de l'école publique. Pour des populations pauvres culturellement parlant, l'école permet un accès inconditionnel à la culture. Pour des petites écoles en milieu défavorisé, la visite au Salon du livre de Rimouski et l'accès aux ateliers littéraires animés par les auteurs seront les seuls contacts avec un professionnel du monde culturel. Il convient que ces sorties restent accessibles et que des aides (principalement financières) soient octroyées pour faciliter le déplacement des jeunes.

En résumé, nous sommes d'accord avec les grands principes énoncés et nous invitons le gouvernement à prêcher par des actions probantes qui s'actualiseront rapidement dans les milieux ruraux, les milieux dits éloignés, les milieux défavorisés et dévitalisés.

La culture dans une perspective de développement durable

Avant de répondre aux questions, rappelons ce que dit la «Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020» quant à l'activité incontournable :

Les ministères et organismes mettent en œuvre au moins une action pour contribuer à l'atteinte de l'un ou l'autre des 27 objectifs de la Stratégie 2015-2020 en lien avec l'Agenda 21 de la culture du Québec, incluant l'objectif 1.5 spécifique à la culture (renforcer l'accès et la participation à la vie culturelle en tant que levier de développement social, économique et territorial).

Présentement, il y a :

- La loi sur le développement durable;
- Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires;
- L'Agenda 21 - Culture aujourd'hui et demain
- Stratégie gouvernementale de développement durable où chaque ministère et organisme gouvernemental doit produire un plan d'action pour actualiser cette stratégie (article 15 de la loi).

Avant que tout le monde ne soit enterré sous les papiers et les vœux pieux, il serait important que le comité interministériel portant sur ce sujet se montre proactif et s'assure que les ministères et organismes agissent de façon cohérente afin que les citoyens perçoivent une vision claire et univoque de l'interrelation entre le développement durable et l'occupation du territoire, l'importance d'y intégrer la culture ainsi que les objectifs de l'Agenda 21. Il serait intéressant qu'une cartographie de l'ensemble de composantes à prendre en compte par les instances régionales et locales soit produite à titre de soutien à la compréhension et la mise en place.

En résumé, il faudra mettre en place des instances de concertation interministérielles (tous les ministères), puis nationales (les différentes régions), régionales (cela pourrait ressembler aux CRÉ) et locales (les MRC). De plus, les grands principes et les grandes orientations devraient faire l'unanimité des différents partis siégeant à l'Assemblée Nationale afin d'assurer une pérennité à cette nouvelle politique culturelle et lui éviter d'être soumise aux humeurs changeantes du gouvernement.

Il convient d'établir une vision systémique des différents aspects afin d'éviter la fragmentation.

Dans les milieux défavorisés et dévitalisés, une telle concertation des actions des différents partenaires est essentielle pour la promotion de la lecture auprès des enfants, mais aussi auprès du grand nombre d'adultes analphabètes de notre territoire. Rappelons que la lecture est un vecteur important de l'enrichissement culturel d'un individu.

L'évolution des domaines de la culture et des communications et de la place des créateurs dans un environnement numérique en transformation constante.

Au cours des prochaines années, une attention particulière devrait être portée à l'amélioration des conditions socioéconomiques des artistes et des travailleurs de la culture, car ils sont les premiers responsables de la médiation culturelle auprès des citoyens. C'est notamment par eux que la participation citoyenne augmente dans les activités culturelles. Même si une personne ou une famille a peu d'argent, si elle est intéressée à la culture et participe activement à des activités culturelles, elle vivra dans un milieu favorisant l'apprentissage et l'ouverture, les connaissances et la réussite scolaire.

En résumé, les conditions socio-économiques des artistes et des travailleurs de la culture devraient être améliorées en leur accordant, notamment, une majoration significative de l'exemption de base ou une réduction d'impôt comme travailleur culturel afin qu'ils puissent toucher 36 000\$ sans payer d'impôt provincial et fédéral. Cela constituerait une reconnaissance de leur apport dans la société (notamment au regard de l'inclusion sociale, de la prévention du décrochage scolaire et de la santé, du dynamisme des collectivités et de l'aménagement de leur territoire)

Le rapport du citoyen à la culture

Au risque de se répéter, les vecteurs les plus importants de la culture sont la langue comme support au développement de la pensée, la lecture comme support à la réflexion et à l'analyse critique et le livre comme source inépuisable des connaissances. Dans le cadre du développement durable, il faut regarder les choses d'une façon intergénérationnelle. Il faudrait mandater les différents comités de concertation régionale et locale pour qu'ils établissent un plan d'intervention de 0 à 99 ans.

Ainsi, dès la petite enfance, l'enfant doit être initié à la lecture. Dans des milieux où le taux d'analphabétisme est élevé comme c'est le cas dans plusieurs de nos MRC, il faut redoubler les actions posées en s'assurant que celles menées par les uns servent de levier pour les autres. Une vision systématique des différentes facettes de la lecture s'impose afin qu'elle serve de base au nouvel élan souhaité pour l'éducation culturelle et artistique. La concertation des CISSS, des municipalités, des commissions scolaires et des Unités régionales du Loisir et Sport (URLS) est essentielle étant donné que leurs mandats respectifs couvrent l'ensemble de la population de leur territoire (de 0 à plus de 99 ans). Il faudra aussi compter sur l'apport des CPE, des fédérations de personnes âgées ainsi que des groupes communautaires. L'éducation aux arts et à la lecture commence avant l'école : il faut s'assurer de l'implantation de programmes d'éveil dès la garderie ou le CPE et se poursuivre au préscolaire, à l'école et dans les services de garde. Cette éducation a un impact sur le développement cognitif et social de l'enfant : celui-ci n'en deviendra que plus adapté socialement et intellectuellement parlant une fois à l'âge adulte.

Quel que soit son âge, sa situation financière, son état de santé, un individu doit pouvoir rester en contact avec la culture. Celle-ci contribue à réduire les impacts des inégalités sociales entre les individus, favoriser l'inclusion sociale et permet de dynamiser les collectivités notamment celles qui sont les plus défavorisées et dévitalisées.

En résumé, il faut que la vision de la culture, dont les bienfaits sociaux indéniables de la lecture, englobe l'ensemble de la population. Comme énoncé précédemment, le retour des instances de concertation régionale et locale est nécessaire afin que l'effet des moyens mis en place décuple. Ce sont ces instances qui seront en mesure de faire des liens entre les politiques culturelles, familiales, les différentes facettes des saines habitudes de vie, etc.

La langue française et la diversité ethnoculturelle

La politique culturelle doit contenir des orientations et des objectifs très clairs afin que des budgets importants soient consentis pour mieux soutenir les créateurs (auteurs) québécois francophones ainsi que la diffusion de leurs œuvres par les différents salons du livre. Ces salons sont d'importants vecteurs de médiation culturelle, car ils favorisent les échanges et la rencontre des auteurs avec la population québécoise.

Il existe une entente entre les ministères de la Culture et de l'Éducation afin de soutenir la présence des créateurs dans les écoles. Il serait souhaitable que d'autres ententes existent pour encourager et soutenir leur présence auprès des aînés, auprès des populations issues de l'immigration, dans les Centres de la petite enfance, etc. Il serait aussi souhaitable que les municipalités aient les finances nécessaires pour soutenir les créateurs vivant sur leur territoire, car leurs contributions participent fortement à leur identité. L'impact pourrait se traduire par l'accroissement du tourisme dans leur milieu et l'augmentation de l'occupation du territoire, principe important dans le développement durable du Québec. L'implantation de Victor Levy Beaulieu et de sa maison d'édition à Trois-Pistoles a fortement contribué à la reconnaissance de cette ville et à son attrait ne serait-ce que touristique.

Présence sur la scène internationale

Le rayonnement du Québec sur le plan international résulte du travail conjugué de petites et grandes organisations. En corollaire, la culture du Québec en entier, des centres comme des régions, représente la totalité des modes d'expression artistique qu'il est indispensable de prendre en considération dans une politique d'exportation.

Au long de son existence, notre salon a su contribuer de manière active à la diffusion de la production littéraire de la région comme des

auteurs québécois en général sur la scène internationale. Plus particulièrement, le jumelage que nous avons convenu avec le festival Livre & Mer de Concarneau en Bretagne, depuis vingt ans, constitue un exemple unique d'engagement réciproque. Grâce à notre détermination, des auteurs ont participé à des échanges et ont su trouver de nouveaux lectorats. Notre public a aussi pu se familiariser, dans l'esprit de la diversité culturelle, avec l'univers littéraire d'une région avec laquelle nous avons beaucoup en partage.

Nous considérons que l'on peut tirer de cet exemple des conclusions utiles à la formulation des objectifs d'une politique qui mise sur la diversité québécoise et sur la multiplication des actions modestes et ciblées dans la définition de ses axes d'intervention. Nous recommandons que la politique soit soucieuse d'accueillir une variété de propositions d'action favorisant la diffusion internationale des expressions artistiques issues des régions.

L'action internationale et les relations intergouvernementales

Dans le cadre du Salon du livre, il est important de prendre en considération l'existence des petites maisons d'édition. Il est ainsi indispensable d'améliorer le programme d'aide aux éditeurs de manière à ce que les petits éditeurs puissent plus facilement sortir des grands centres et se faire connaître en région.

Il est aussi indispensable de diversifier les sources de financement de manière à ce que tous les organismes ne se raccrochent pas aux mêmes enveloppes.

Il convient de motiver le mécénat, ce qui n'est pas chose aisée dans les régions éloignées et défavorisées. Il est important de sortir de l'image des reçus de charité et de faire savoir aux entreprises que les dons vers le milieu culturel doivent être regardés de manière positive par le milieu des affaires qui œuvre en région. La prochaine politique culturelle pourrait mettre en place des incitatifs très marqués qui encourageraient le don par les entreprises et ainsi les partenariats

entre le milieu culturel et celui des affaires et ce, sans que l'organisme soit reconnu comme «charitable».

Et pourquoi ne pas recueillir les dons de grandes entreprises qui donneraient au niveau national puis redonner aux régions par péréquation ?

Il nous semble important de spécifier qu'il est essentiel que la prochaine politique culturelle soit acceptée et reconnue de manière unanime par les différents partis de l'Assemblée nationale de façon à ce qu'elle ne soit pas court-circuitée à tout bout de champ, mais soit le reflet des besoins et des attentes de tous les milieux et de tous les Québécois.